



Menaces physique et refus de recevoir la personne qui les a profer

Par **marie**, le **12/06/2009** à **10:03**

Bonjour,j'ai deja pose une question il y a un petit moment pour un conflit avec ma proprietaire.son fils est revenu menace mon mari physiquement sur son lieu de travail,or ce dernier veut venir faire les mises aux normes de l'appartement lui meme.ai-je le droit de refuser que ce soit lui si on depose plaine?l'idee de me retrouver seule avec ce malade me repugne et me fait froid dans le dos.de plus sa mere nous a envoye un recomande pour savoir si la date nous convenait et elle s'est tiree sans attendre la reponse,ma mere etant decedee ce dimanche ce n'est pas la periode qui me convient le mieux,de toute facon l'appartement aurait dut etre fini il y a 2 ans et demi,mais commes des c....on a signe"appartement neuf"a l'epoque en pensant que se serait le cas,maintenant elle nous met tout sur le dos.d'avance merci.

Par **jeetendra**, le **12/06/2009** à **12:45**

bonjour, prenez contact sans tarder avec l'ADIL du Gard, ils vous aideront dans votre différent avec le bailleur, tenez bon, cordialement
l'ADIL du Gard
Pour nous consulter par téléphone ou sur rendez-vous : 7, rue Nationale 30000 Nîmes
Tél. 04 66 21 22 23